

Chef(fe) du service ingénierie (F/H)

Offre n° O071260218001124

Publiée le 18/02/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté urbaine le creusot-montceau

La Communauté Urbaine Creusot-Montceau appartient à l'arc urbain qui structure, de Dijon à Chalon-sur-Saône, la région Bourgogne-Franche Comté.

Elle est desservie par des axes de communication privilégiés grâce à la gare Le Creusot Montceau TGV qui place le territoire à 1h20 de Paris et 40 minutes de Lyon, l'A6 à 20 minutes, tout comme la route Centre Europe Atlantique.

Innovante, créative et entreprenante, la Communauté Urbaine Creusot Montceau est située sur un territoire qui offre une diversité de cadre de vie et d'emploi.

Les multiples politiques publiques qu'elle développe et ses nombreux projets permettent à toutes les compétences de s'exprimer et de s'épanouir.

Les 97 000 habitants peuvent compter sur les 430 agents de la Communauté Urbaine qui assurent les missions de proximité et de qualité du cadre de vie auprès de la population et du territoire.

Nos + !

La CUCM, c'est aussi une collectivité à taille humaine favorisant le lien social et le vivre-ensemble, avec un environnement de travail agréable.

Elle se renforce et propose des postes offrant des opportunités professionnelles intéressantes dans un collectif à fortes valeurs avec une volonté d'accompagner les challenges professionnels (politique formation individualisée, innovation, mobilité professionnelle...)

Lieu de travail : Château de la verrerie - bp 90069, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire (71))

Poste à pourvoir le : 01/05/2026

Date limite de candidature : 22/03/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Eau et assainissement

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

Ingénieur

Ingénieur principal

Métier(s) : [Responsable d'exploitation eau potable et assainissement](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Management : Oui

Descriptif de l'emploi :

Votre mission :

Sous l'autorité du Directeur du cycle de l'eau, l'agent a la charge de l'aide à la définition et de la mise en œuvre des expertises et projets de travaux eau et assainissement.

Missions / conditions d'exercice :

Le poste :

Activités principales :

- Pilotage de la programmation des travaux eau et assainissement (choix opérations, marchés, planning, suivi budget etc.) ;
- Montage des opérations, validation technique, gestion des marchés dont suivi et contrôle des assistants, des maîtres d'œuvre et entreprises de travaux dont les régisseurs et autres délégataires ;
- Gestion du planning et du plan de charge, préparation et exécution budgétaire ;
- Coordination des études et travaux du service avec les travaux pilotés en interne CUCM (voirie, aménagement, développement économique) et en externe (DRI, DREAL, OPAC, GRDF, EDF, Orange, etc ...) ;
- Coordination du plan de charge avec les autres directions de la CUCM notamment les services marchés et fonciers ;
- Assurer le suivi et la réalisation de la prospective financière des politiques eau et assainissement de la CUCM (crédits sous responsabilité du service sur les budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et le budget principal) ;
- Supervision et élaboration des marchés ;
- Coordination de la fonction SIG au sein de la direction.

Management et gestion administrative :

- Définir et expliciter les objectifs à son équipe, répartir le travail entre les membres de son équipe ;
- Coordonner l'activité de ses équipes ;
- Assurer la gestion des congés et des absences, veiller au respect des horaires ;
- Participer à l'évaluation et à la gestion de la carrière des agents placés sous sa responsabilité : recrutement, entretiens d'évaluation annuels...
- Contribuer au développement des compétences de son équipe ;
- Identifier les besoins de formation de ses agents ;
- Gérer au mieux les conflits éventuels au sein de son équipe ;
- Porter systématiquement à la connaissance de sa hiérarchie et de la DRH, par un rapport écrit, tout acte contraire aux règles internes et aux droits et devoirs des fonctionnaires et susceptibles d'entraîner une sanction disciplinaire.

Sécurité :

- Veiller à la prise en compte de la prévention au niveau des agents et notamment au respect des directives en vigueur, du port des EPI et de la signalisation temporaire de chantier ;
- Evaluer, avec le soutien de la cellule prévention, les risques auxquels sont soumis ses agents et proposer toute solution permettant l'amélioration des conditions de travail et de sécurité ;
- Formaliser les objectifs de prévention dans l'entretien d'évaluation annuel de son personnel (management de la sécurité) ;
- Transmettre à sa hiérarchie toute difficulté liée à la mutualisation en termes de sécurité au travail.

Activités complémentaires :

- Suivi de l'évolution de la réglementation et des techniques en matière de travaux publics ;
- Proposition d'évolution et de règlements de services et d'interventions eau et assainissement ;
- Constat d'infraction au titre du pouvoir de police assainissement ;
- Pour des raisons de nécessité de service, l'agent est susceptible d'être appelé sur des missions ponctuelles en remplacement ou renfort d'un autre chef de service ou du Directeur.

Conditions d'exercice / spécificité du poste :

Lieu de travail : MONTCEAU-LES-MINES

- Permis B obligatoire
- Horaires réguliers
- Travail de bureau et en extérieur
- Participation à des réunions
- Relations avec des élus
- Déplacements fréquents
- Port obligatoire des équipements de protection individuelle (EPI) sur les chantiers
- Possibilité d'adaptation des horaires en fonction des nécessités de service

Profils recherchés :

Votre profil :

Savoirs et savoir-faire :

- Diplômes : de Bac +3 à Bac +5 en Ingénierie de l'eau et de l'assainissement ou Gestion de l'eau ;
- Connaissance de l'environnement juridique et financier des collectivités territoriales ;
- Compétences générales en urbanisme et environnement ;

- Compétences en travaux eau et assainissement ;
- Bonnes connaissances administratives et techniques des règles d'achat et de comptabilité publics ;
- Bonnes connaissances en gestion d'un service urbain en lien avec l'eau et l'assainissement ;
- Connaissances et compétences affirmées en eau potable, défense incendie, et eaux industrielles et assainissement ;
- Compétences affirmées en gestion de projet ;
- Maîtrise des outils bureautiques (word, excel, powerpoint) ;
- Bonne connaissance des outils de conception DAO/CAO, SIG (cadastre, infrastructures) ;
- Connaissance des méthodes d'animation d'une équipe ;
- Conduite de véhicule léger (permis B).

Savoir être :

- Analyse, prise de recul, vision fonctionnelle ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité de prise de décision ;
- Capacité d'écoute et de dialogue ;
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie ;
- Être force de propositions et de conseils ;
- Sens du contact et de la communication ;
- Qualités managériales.

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Modalités de recrutement :

Poste permanent ouvert aux fonctionnaires et contractuels.

Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux à Ingénieurs territoriaux.

Grade maximal : Ingénieur principal

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau. Château de la Verrerie BP 90069 - 71206 Le Creusot Cedex

ou par mail à l'adresse suivante : info@creusot-montceau.org

Adresse de l'employeur : Communauté Urbaine le Creusot-Montceau

>Château de la verrerie - bp 90069

71206 Le creusot cedex

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.